



CHARIOT - Caces R489

Conduite de chariot à conducteur en CACES



Nature de l'action :

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Objectifs pédagogiques :

Etre capable d'utiliser un chariot de manutention à conducteur porté en toute sécurité pour le personnel, le matériel et l'environnement.

Public concerné :

Toutes personnes devant utiliser chariot à conducteur porté

Pré requis :

Une photo d'identité au format numérique au dimension carte d'identité.

Avoir 18 ans et être apte médicalement à la conduite d'engin.

Savoir lire, écrire, compter en français.

Durée :

35h par participant

Conditions pratiques :

Une salle de formation ainsi qu'un chariot de chaque catégorie demandée pour les exercices pratiques et un espace d'évolution correspondant aux exigences de la 489 pour chaque catégorie demandée (voir contrat de mise à disposition si formation hors ACTESUR Morvillars).

Evaluation des compétences :

La formation sera sanctionnée par des évaluations pratiques par catégorie et une évaluation théorique CACES et la délivrance d'une attestation de formation. En cas de réussite un CACES de chaque catégorie demandée R489 sera délivré.

Programme :

1 - Connaissances théoriques

A - Connaissances générales

Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur (conformité du matériel, notice d'instructions, formation, autorisation de conduite, aptitude médicale, vérifications réglementaires, vérification et entretien du matériel...), du conducteur (devoir d'alerter, droit de retrait...),

B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®

D - Notions élémentaires de physique

E - Stabilité des chariots de manutention

Conditions d'équilibre du chariot,

F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

2 - Savoir-faire pratiques répétés pour chaque catégorie demandée

A - Prise de poste et vérification

B - Conduite, manœuvres, manutention et chargement/déchargement

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

3 - Évaluation (1 journée dans la limite des UT (nous consulter))

A - Test théorique selon R489

B - Tests pratiques pour chaque catégorie demandée selon R489

Moyens pédagogiques:

Méthodes et animation adaptées à la formation des adultes.

Echange interactif et Retour d'expérience sur les pratiques des stagiaires de la formation en entreprise Organisation par ateliers pédagogiques.

Média de communication: livret de formation, Film vidéo, diaporama projeté, transparents, documentation constructeurs, photos...

Effectif :

1 à 6 stagiaires

Compétence du formateur :

Testeur certifié par BUREAU VERITAS. Formateur professionnel expérimenté et ayant suivi une mise à jour des compétences pédagogiques et techniques depuis moins de 5 ans.

Documents de référence :

Recommandation INRS R489 et Faq INRS